Intégrer la RSE et le développement durable dans son activité professionnelle

Durée	2 Jours - (16 Heures)
Pré-requis	Aucun
Public	Tout public, notamment les dirigeants d'entreprise et les salariés souhaitant engager leur entreprise dans une démarche responsable
Intervenants	Formateur spécialisé en RSE et développement durable
Nb participants	1 à 5
Prix	Sur devis (durée, nombre de participants, lieu) ou voir convention
Financement	OPCO, AGEFICE, FIF PL, FAFCEA ou entreprise, sous réserve de l'accord du financeur
Modalité d'accès	Inscription par téléphone au 01 34 25 80 37, par mail à contact@pyramidia.fr ou via notre formulaire de contact sur notre site internet www.pyramidia.fr
Date	Voir convention
Lieu	Voir convention
Délai d'accès	8 jours à 3 mois entre la demande et le début de la formation
Accessibilité	L'organisme de formation étudiera l'adaptation des moyens de la prestation pour les personnes en situation de handicap. Référent handicap : Hugo Chaussavoine – contact@pyramidia.fr ou 01 34 25 80 37
Obligations réglementaires	Aucune

Méthode pédagogique :
Formation structurée en modules indépendants comprenant chacun trois phases : présentation d'une situation d'usage, explicitations des méthodes et outils logiciels nécessaires, mise en pratique par les stagiaires sur des cas types et/ou sur des cas typiques de l'entreprise. Utilisation des documents de l'entreprise comme modèle.

Outil pédagogique :
Supports papier et/ou numérique

Évaluation :
Exercices de validation en continu et des appréciations tout au long de la formation : une note en pourcentage avec grille d'évaluation d'entrée et de sortie + Évaluation de la satisfaction du stagiaire par un questionnaire.

Validation :
Attestation de fin de formation (formation non certifiante)

OBJECTIF

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Expliquer les enjeux du développement durable et de la RSE pour une entreprise
- Réaliser un diagnostic RSE de son activité
- Construire un plan d'actions responsable adapté à son entreprise
- Valoriser sa démarche auprès des clients, des salariés et des partenaires

PROGRAMME

JOUR 1 :

Comprendre la RSE

- Développement durable et responsabilité sociétale : définitions
- Le cadre de référence : ISO 26000, objectifs de développement durable
- Les attentes des clients, des salariés et des donneurs d'ordre (marchés publics)

Diagnostic de son activité

- Environnement : énergie, déchets, achats, transports
- Social : conditions de travail, compétences, égalité
- Économie locale et relations avec les parties prenantes

JOUR 2 :

Construire son plan d'actions

- Choisir des actions prioritaires et réalistes
- Fixer des objectifs et des indicateurs
- Impliquer les salariés

Valoriser sa démarche

- Communiquer sans écoblanchiment
- Labels et démarches reconnues
- Répondre aux questionnaires RSE des clients

Mise en pratique

- Élaboration du plan d'actions RSE de l'entreprise
- Bilan et évaluation des acquis